



Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/52-2000

ISBN 0-660-61389-1



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044



Bibliothèque
nationale du
Canada

National Library
of Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 2000**

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

<u>PARTIE I: LES MESSAGES</u>	5
<u>MESSAGE DU MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN</u>	5
<u>MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE</u>	7
<u>PARTIE II: RENDEMENT DU MINISTÈRE</u>	9
<u>CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE</u>	9
<u>OBJECTIF</u>	9
<u>PRIORITÉS STRATÉGIQUES</u>	9
<u>PARTENAIRES PRINCIPAUX EN MATIÈRE DE PRESTATION DES SERVICES</u>	12
<u>FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u>	15
<u>PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS</u>	18
<u>ATTENTES EN MATIÈRE DE RENDEMENT</u>	18
<u>RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT</u>	20
<u>PARTIE III: CONSOLIDATION DE RAPPORTS</u>	43
<u>MODERNISATION DE LA FONCTION DE CONTRÔLEUR</u>	43
<u>PARTIE IV: RENDEMENT FINANCIER</u>	45
<u>APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER</u>	45
<u>PARTIE V: APERÇU DU MINISTÈRE</u>	51
<u>MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS</u>	51
<u>ORGANISATION DU MINISTÈRE</u>	52
<u>ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	52
<u>DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ</u>	53
<u>PARTIE VI: AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	57
<u>PERSONNES-RESSOURCES POUR OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	57
<u>LOI APPLIQUÉE</u>	58
<u>RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS</u>	58

Partie I: Les messages

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



Ce Rapport de rendement découle des engagements pris la Bibliothèque nationale du Canada dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000. Les résultats témoignent aussi de la contribution de la Bibliothèque nationale du Canada aux priorités communes du Portefeuille du Patrimoine canadien.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale a réalisé des progrès significatifs dans trois domaines principaux de son mandat, qui est d'acquérir, de préserver et de rendre accessible le patrimoine de l'édition de notre nation. D'abord, la Bibliothèque a élaboré un plan pour numériser les ressources de ses collections. Elle a aussi créé un groupe de travail sur le Gouvernement en direct pour étendre la gamme des services électroniques qu'elle offre aux Canadiens, tout en diffusant son système bibliographique AMICUS sur le Web. Enfin, elle a collaboré avec les Archives nationales pour répondre à leurs exigences relatives aux installations.

Au Portefeuille du Patrimoine canadien, nous poursuivons un objectif national commun. Nous aidons à mettre de l'avant la culture canadienne dans une ère de mondialisation. Nous offrons aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités de connaître et de comprendre davantage leur pays et leurs compatriotes. Nous protégeons aussi le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures.

Il en tient à nous tous, individuellement et collectivement, d'entretenir la diversité si caractéristique de l'identité canadienne.

La contribution du Portefeuille du Patrimoine canadien reflète la diversité de nos valeurs canadiennes et de notre patrimoine.

Sheila Copps

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale

J'ai pris la responsabilité, il y a presque un an, de piloter la Bibliothèque nationale du Canada vers son avenir, en ce nouveau millénaire. Ma visite des bibliothèques canadiennes au cours de l'automne et de l'hiver 1999-2000 m'a permis de saisir à quel point la Bibliothèque nationale est importante pour ces bibliothèques et pour leurs utilisateurs. Elle m'a également permis de mieux comprendre les nombreuses possibilités qui s'offrent à la Bibliothèque nationale en ce qui a trait aux services pouvant apporter aux Canadiens les connaissances dont ils ont besoin, soit par l'intermédiaire des bibliothèques de quartiers, soit directement aux lecteurs individuels.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale a réalisé des choses importantes dont nous pouvons tous être fiers. Nos efforts de rapprocher les Canadiens de leur Bibliothèque nationale ont fait d'importants progrès.

Par exemple, en août 1999, les Canadiens ont fait 18 254 recherches dans Accès AMICUS sur le Web. Pour juin 2000, nous rapportons 114 787 recherches, près de sept fois plus! La Bibliothèque a acquis et catalogué un nombre record de publications canadiennes et a atteint un taux d'utilisation jamais vu de son site Web et de ses produits numériques. Également, on a porté à un nombre encore plus élevé les notices bibliographiques mises à la disposition du public dans la base de données AMICUS. Nos archives de publications électroniques canadiennes ont augmenté de façon importante et nous avons également obtenu des ressources pour améliorer l'infrastructure informatique nécessaire pour faire en sorte que ces documents numériques demeurent accessibles aux Canadiens dans l'avenir. Avec les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale a célébré la ré-ouverture de l'auditorium de l'édifice de l'administration centrale, sis au 395 rue Wellington à Ottawa, offrant une installation de classe mondiale pour les séances de lecture et les événements musicaux qui seront présentés par la Bibliothèque à tous les Canadiens par l'entremise de l'Internet.

Du travail de toute première importance reste à faire. Une partie de notre très précieuse collection est en danger à cause des conditions mauvaises dans lesquelles elle est entreposée : en l'espace de dix mois, par exemple, six inondations de diverses causes ont, chaque fois, produit des dommages. Ces accidents font suite à une cinquantaine d'autres accidents survenus dans les six dernières années. Chaque fois, des dommages potentiellement considérables ont été évités parce que nous avons eu de la chance. Certaines sections de notre collection ne peuvent plus être accessibles à nos clients à cause du mauvais état des documents. D'autres milliers d'items demeurent dans des caisses empilées, faute d'espace disponible.

En 1999-2000, la Bibliothèque a déployé des efforts importants pour régler sa crise d'entreposage en adoptant une Stratégie conjointe des installations en partenariat avec les Archives nationales, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le ministère du Patrimoine canadien. Cette stratégie vise à élaborer des solutions qui permettront de répondre aux exigences à court terme et à long terme de la Bibliothèque et des Archives nationales. Le Canada a besoin d'abriter comme il le faut le travail de ses citoyens, de ses hommes et femmes politiques, de ses penseurs, de ses écrivains, de ses journalistes, de ses chercheurs, qui ont fait ce que nous sommes devenus et défini l'identité canadienne.

Pour terminer, je remercie sincèrement le ministère du Patrimoine canadien, le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Conseil du Trésor du Canada pour le soutien qu'ils nous ont apporté dans notre défi de faire de la Bibliothèque nationale du Canada une institution vraiment nationale et ajustée aux besoins du troisième millénaire.

L'Administrateur général
de la Bibliothèque nationale,

Roch Carrier

Partie II: Rendement du Ministère

Contexte socio-économique

Objectif

La Bibliothèque nationale se consacre à édifier une ressource nationale de niveau mondial qui permette aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales de l'information.

Priorités stratégiques

1. *Sauvegarder la collection du patrimoine*

En l'espace de moins de cinquante années, la Bibliothèque nationale a bâti une collection de plus de 18 millions d'articles. Le noyau de la collection consiste en publications canadiennes, et comprend une vaste portée de formats : des livres, des périodiques, des journaux, des partitions de musique, des enregistrements sonores, des matériaux audiovisuels, des cédéroms et des publications électroniques en direct. C'est la collection la plus complète des publications canadiennes partout au monde, et elle sert d'une source sans pareil de la recherche dans tous les domaines ayant rapport au développement du Canada comme pays : l'histoire, l'économie et la société. En titre d'établissement du patrimoine étant entre autres chargé de conserver des publications canadiennes pour les générations futures de Canadien(ne)s, c'est une priorité urgente de la Bibliothèque d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire pour la collection du patrimoine de l'édition du pays, dans des installations ayant d'environnement adéquat pour préserver à long terme tous les médias qui constituent cette collection, et pour permettre aux clients et personnel de la Bibliothèque d'utiliser les matériaux dans une manière efficace.

Il existe actuellement une situation d'urgence. Plus de 20 p. 100 de la collection est entreposée à l'extérieur du site, souvent dans des installations non adéquates où les documents sont exposés à l'eau, à l'humidité et à des températures extrêmes causant une détérioration rapide de documents. La Bibliothèque fait également face à des problèmes continus tels que des fuites d'eau et d'autres dommages causés dans l'édifice de l'administration centrale bâti il y a 30 ans, ce qui constitue une menace pour les collections qui y sont entreposées. Le gouvernement du Canada effectue des réparations aux composantes de base de cet édifice, telles que le toit, les murs extérieurs et les fenêtres, mais des améliorations supplémentaires importantes sont nécessaires pour assurer la sécurité des aires de l'installation servant à entreposer les documents de bibliothèque. Il est essentiel que la Bibliothèque nationale puisse obtenir une installation unique permanente située à l'extérieur afin de rassembler ses collections éloignées de publications canadiennes à un endroit sûr qui assurera la disponibilité du patrimoine de l'édition du Canada aux générations futures de Canadien(ne)s.

2. Créer une collection de recherche étendue pour soutenir les études canadiennes

Après avoir consulté sa collectivité de chercheurs, et suite à la visite des bibliothèques canadiennes par l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale à l'automne 1999, la Bibliothèque nationale a déterminé que sa collection, bien qu'elle soit de premier plan grâce à son contenu canadien, ne soutient pas complètement le mandat du Ministère, qui est celui d'être à la fois une ressource complète pour les besoins de la recherche en études canadiennes et le reflet du Canada aux yeux du monde entier. Afin que les chercheurs et les lecteurs ne méconnaissent pas l'expérience de vie canadienne, ils doivent avoir accès à des publications pertinentes provenant d'autres pays et d'organismes internationaux qui contribuent au contexte dans lequel le Canada prospère en tant que nation. En outre, la collection de la Bibliothèque doit être élargie pour refléter l'expérience de tous les Canadiens, la société canadienne étant de plus en plus multiculturelle et multiethnique.

La Bibliothèque nationale a amorcé une révision en profondeur de sa politique relative aux collections qui permettra de définir des critères et de rechercher des ressources aux fins de l'enrichissement de sa collection et de soutenir ce vaste objectif. Par exemple, la Bibliothèque nationale cherchera à acquérir des publications provenant de certaines compétences, comme des états dotés de systèmes fédéraux d'organisation politique, des nations du Nord, des sociétés où vivent des habitants des Premières nations, des populations multiculturelles et d'autres compétences de ce genre. Pour devenir l'une des plus importantes collections du monde, la Bibliothèque nationale devra élaborer suite à cette révision une politique réorientée en matière de collections qui lui permettra d'accroître sa base de financement pour appuyer ses acquisitions plus importantes et de portée plus large. La Bibliothèque tentera également de rapatrier des documents canadiens rares et historiques qui sont présentement détenus par des bibliothèques et établissements de pays étrangers.

3. *Améliorer l'accès à la collection de la Bibliothèque nationale*

Avec l'aide de la technologie, la Bibliothèque nationale offrira aux Canadien(ne)s de toutes les régions, de toutes les catégories de revenu, ainsi que de tous les milieux linguistiques et culturels, un meilleur accès à sa collection du patrimoine canadien de l'édition. La Bibliothèque nationale soutiendra la richesse et l'accessibilité de la collection aux Canadien(ne)s et offrira des produits et services axés sur les besoins changeants des Canadien(ne)s relatifs à l'accès à la connaissance dans un nouvel environnement d'apprentissage permanent et de formation à distance. La Bibliothèque nationale élargira sa clientèle en étant plus directement reliée aux particuliers, grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la technologie de l'information.

4. *Situer la Bibliothèque dans l'environnement de l'information numérique*

Les bibliothèques et leurs usagers recueillent les avantages des ressources en information qui sont de plus en plus rendues accessibles sous forme électronique, et des progrès dans le domaine de la technologie -- tels que l'Internet, les ordinateurs personnels multimédias, et la télécommunication sans fil -- qui ont le potentiel de faciliter l'accès à l'information et d'élargir l'éventail de l'information disponible. La Bibliothèque nationale s'est engagée à créer de ressources sous forme numérique, non seulement de ses propres collections mais aussi de celles des bibliothèques canadiennes, et au développement des outils de recherche afin de faciliter l'accès aux connaissances dans un environnement réseauté. L'administrateur général a récemment créé un groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada, par une nouvelle attribution des ressources internes qui permettra de réunir une équipe extrêmement compétente et créative pour édifier une riche ressource multimédia nationale sur le patrimoine et la culture canadiennes qui sera facilement accessible à tous les Canadiens.

5. *Utiliser les ressources de la Bibliothèque nationale pour aider les Canadiens*

La Bibliothèque nationale est le dépositaire d'une ressource nationale de connaissances sans égale et le fournisseur d'un large éventail de services dont bénéficient les Canadien(ne)s des quatre coins du pays. Il est essentiel que la Bibliothèque nationale, ses ressources et ses services soient davantage connus du public canadien, de sorte que les Canadien(ne)s puissent accéder à la Bibliothèque nationale aux fins de leur développement personnel et social. La Bibliothèque nationale participera de plus en plus aux initiatives nationales et régionales d'alphabétisation, de sorte que les Canadiens seront en mesure de profiter de la connaissance mise à leur disposition dans leur bibliothèque nationale et dans les bibliothèques de leurs collectivités à l'échelle du pays. La Bibliothèque nationale fournira un support accru aux 21 000 bibliothèques scolaires du Canada, pour offrir des ressources et des services améliorés aux étudiants Canadiens. La Bibliothèque nationale a amorcé une réorganisation de ses services de littérature jeunesse, de sorte que cet auditoire essentiel de jeunes lecteurs puisse se prévaloir des compétences et des ressources nécessaires pour fonctionner dans une économie de connaissances.

6. *Assurer que la voix du Canada se fait entendre à l'échelle mondiale*

La Bibliothèque nationale possède une longue et riche tradition de participation et de direction en matière d'organisations internationales en sciences de l'information et en bibliothéconomie. Par son travail avec les ambassades canadiennes, les programmes d'études canadiennes dans les universités étrangères et d'autres voies d'échange, la Bibliothèque augmentera la portée de la dimension internationale de ses produits et services de sorte que les autres pays aient une meilleure connaissance du Canada et soient en mesure d'avoir accès à des renseignements sur notre pays. La Bibliothèque mettra également son expertise, son expérience et les documents de sa collection à la disposition des Canadiens pour appuyer les programmes d'alphabétisation et d'accès à l'information des nations du Tiers Monde dans le cadre des initiatives de développement culturel international du Ministre du Patrimoine canadien.

Partenaires principaux en matière de prestation des services

Partenaire	Collaboration
ARCHIVES NATIONALES DU CANADA	<ul style="list-style-type: none">• une direction commune des services de la technologie de l'information, qui rationalise les ressources pour donner accès aux Canadiens à deux collections du patrimoine national• collaboration à la numérisation du matériel des collections du patrimoine• stratégie conjointe des installations, pour préserver à long terme les collections du patrimoine et accroître l'accès public• un comité conjoint des acquisitions, pour assurer l'intégralité des services tout en évitant la redondance dans la collecte de l'héritage documentaire du pays• la prestation de services de référence à la clientèle, cette dernière s'adressant souvent aux services des deux établissements pour obtenir les renseignements dont elle a besoin
PATRIMOINE CANADIEN	<ul style="list-style-type: none">• collaboration dans l'ensemble des secteurs pour la numérisation et l'accès aux ressources des collections du patrimoine culturel du gouvernement fédéral

Partenaire

Collaboration

INDUSTRIE CANADA

- projets de numérisation sous l'égide du programme des Collections numérisées du Canada
- observations et conseils sur le rôle des bibliothèques canadiennes et sur leurs besoins et capacités à améliorer l'accès pour les Canadiens aux ressources d'information, comme le RéseauBiblio, Réscol et le Programme d'accès aux collectivités.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX CANADA

- le Programme des service de dépôt, qui veille à ce que les bibliothèques publiques et universitaires canadiennes importantes, de même que les centres d'études canadiennes à l'étranger, soient dotées des collections intégrales des publications du Gouvernement du Canada

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

- collaboration à la présentation de la Grande soirée annuelle de lecture des Prix littéraires du Gouverneur-général, où les gagnants de l'un des plus importants prix littéraires présentent leurs oeuvres aux Canadiens.
- la réception, à la Bibliothèque, d'exemplaires d'ouvrages traduits d'auteurs canadiens publiés à l'étranger et rédigés dans des langues autres que l'anglais et le français grâce au financement du programme de Subventions à la traduction en langue étrangère. Un service réciproque est l'exposition chez la Bibliothèque nationale des oeuvres qui gagnent des prix du Conseil.
- La Bibliothèque nationale sera l'un des sites du nouveau programme de résidences pour les artistes.

Intervenants et clients

Dans ses rapports avec un grand nombre de clients et de groupes de partenaires, la Bibliothèque nationale joue bon nombre de rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la collectivité, de coordonnateur et de catalyseur de l'action sur des questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

- ⇔ des **chercheurs** canadiens de tous les horizons engagés dans l'étude des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles, d'enseignement ou d'ordre politique;
- ⇔ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres, de même que des collectivités, des établissements et des entreprises qu'elles desservent;
- ⇔ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens de livres, d'enregistrements sonores, de bandes vidéo et d'œuvres multimédias ainsi que des **écrivains**, des **musiciens** et des **artistes** dont les œuvres sont présentées dans les produits culturels canadiens;
- ⇔ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment des universités, collèges et organismes communautaires, dont la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;
- ⇔ les **auteurs de publications du gouvernement du Canada** afin d'assurer que toutes les publications fédérales, y compris celles sous forme électronique, sont rassemblées, organisées, conservées et accessibles aux Canadien(ne)s;
- ⇔ les **utilisateurs de publications du gouvernement du Canada** afin d'assurer que les Canadien(ne)s bénéficient d'un accès gratuit et opportun à une collection complète de l'édition de leur gouvernement;
- ⇔ la **collectivité des bibliothèques et des services d'information** plus étendue, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, l'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, Archives et gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇔ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;
- ⇔ des **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **collectivité internationale des bibliothèques** par des tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et par le biais de programmes de stage offerts par certains organismes, tels que la Open Information Society;
- ⇔ des **avocates en matière d'information et des organismes** au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès public aux ressources d'information, tant au niveau national qu'international;

⇔ les **ambassades canadiennes** des quatre coins du monde en les aidant à répondre aux besoins des personnes à la recherche de renseignements sur le Canada.

Facteurs socio-économiques

Assurer l'accès public à l'information sous forme électronique

La Bibliothèque nationale joue un rôle de chef de file dans la collecte, l'organisation et la provision d'accès aux publications électroniques du secteur public et des organisations à but non-lucratif. Comme l'édition se produit de plus en plus sous forme électronique en direct, la Bibliothèque se trouve en face d'un double défi. Au premier, il faut préserver toutes les publications électroniques aux fins de la consultation et de la recherche à l'avenir, même après l'expiration de l'utilité commerciale des publications du secteur privé ou de la pertinence politique des publications gouvernementales. Les défis que suppose la tâche de la conservation sont de taille, et des ressources substantielles pour la conservation des publications numériques doivent être attribuées si le Canada souhaite réussir avec succès à conserver son patrimoine. En outre, la création et l'utilisation de métadonnées, un composant essentiel du succès de l'accès, est une nécessité. Sans moyens normalisés pour trier, organiser et identifier les contenus numériques canadiens, l'accès des utilisateurs à l'information ne pourra être ni précisé, ni soutenu. En ce qui a trait à la conservation et à l'accès intellectuel, la Bibliothèque nationale joue un rôle unique : aucune autre institution ou entité privée n'a le mandat d'accomplir cette tâche énorme, et les bibliothèques et collectivités du domaine de l'édition s'entendent pour dire que la Bibliothèque nationale doit remplir cette fonction de façon urgente et continue.

Ensuite, la Bibliothèque nationale s'est engagée à faire continuer, dans l'étendue numérique, la fière tradition canadienne des bibliothèques publiques libres en assurant que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, leur lieu de résidence ou leur déficience, aient des moyens quelconques de l'accès aux publications commerciales sous forme électronique. La Bibliothèque travaille déjà avec ses collègues du gouvernement fédéral, la collectivité des bibliothèques canadiennes et des organisations comme l'Institut national canadien pour les aveugles pour assurer que les utilisateurs de bibliothèques ayant une déficience quelconque aient accès à l'information. La Bibliothèque nationale étendra son rôle de défenseur en ce qui a trait à l'approvisionnement en équipement informatique, à l'accès à des réseaux et à la formation pour le personnel et les utilisateurs des installations publiques, telles les bibliothèques et les écoles du Canada, abordant par le fait même les questions d'équité sur le plan de l'accès et de la <<exclus du numérique>>. Finalement, les progrès de la technologie du Web, de même que les attentes plus élevées des clients font que la demande pour des ressources conviviales et pour des outils d'accès est plus élevée, ce à quoi la Bibliothèque nationale doit répondre en élaborant des interfaces de ses propres collections et services à la fois innovatrices, simples et équitables.

Prestation de services axée sur le client

Le gouvernement du Canada s'est engagé à ce que le Canada soit la nation la plus « branchée » sur terre d'ici 2004. Afin d'atteindre les objectifs de ce programme, le gouvernement mettra tous ses renseignements et services publics importants à la disposition des Canadiens par l'entremise de l'Internet. Le défi de la Bibliothèque Nationale est clair : Elle doit réaligner ses services pour qu'ils correspondent aux directives relatives au Gouvernement-en-direct et devenir plus interactive avec ses clients, parce que la nature de l'Internet fait que les citoyens et les clients ont non seulement les moyens d'avoir accès à l'information, mais aussi d'influencer la structure et les méthodes de prestation des services du gouvernement. En juin 2000, l'administrateur général de la Bibliothèque nationale a annoncé la création du groupe de travail sur le Gouvernement-en-direct, lequel a le mandat de mettre toutes les richesses de la Bibliothèque à la disposition de tous les Canadiens, et de faciliter les initiatives du Gouvernement-en-direct avec d'autres partenaires, tels que les Archives nationales et la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral.

La Bibliothèque nationale participera également à des initiatives telles que les collectivités ingénieuses, la distribution du financement de la fondation Gates et les programmes d'accès aux collectivités, tant rurales qu'urbaines.

Assurer la disponibilité du contenu canadien

Le gouvernement du Canada est grandement préoccupé par le manque de contenu canadien et particulièrement le manque de contenu français dans Internet, où présentement près de 95 % du matériel disponible est d'origine américaine. La Bibliothèque nationale reconnaît, tout comme les établissements partenaires du portefeuille du Patrimoine canadien, le besoin criant de voix canadiennes et d'une tribune où les Canadiens pourront se faire entendre sur l'Internet. En travaillant avec des établissements partenaires du portefeuille de Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale cherche à veiller à ce que les Canadien(ne)s aient le choix de consulter, en les deux langues officielles, des documents sous forme numérique à partir des collections contenues dans leurs établissements du patrimoine national. La Bibliothèque nationale collabore aussi avec d'autres bibliothèques à travers le Canada pour rendre accessible aux Canadien(ne)s le contenu des collections de grande portée de toutes les régions du pays.

Il est absolument important que les créateurs canadiens de produits culturels sous forme numérique, dont les livres, les revues ainsi que les enregistrements sonores et vidéo, soient assurés que leurs œuvres seront accessibles aux publics canadiens par le biais de leur organismes culturels nationaux.

Maintenir une collection du patrimoine national

Les collections de la Bibliothèque nationale du Canada sont au cœur des services qu'elle offre à ses propres clients de même qu'aux bibliothèques canadiennes et à leurs utilisateurs. Toutefois, des pressions importantes pour que son budget serve à l'achat de livres, publications en séries et autre matériel ont nuit à la capacité de la Bibliothèque de maintenir une collection étendue du catalogue Canadiana et des ressources qui appuient l'étude du Canada, et d'acquérir des collections et archives de manuscrits de personnages importants du domaine littéraire et musical du Canada. Au cours des six dernières années, le budget de la Bibliothèque a diminué de 32 %, tandis que le prix moyen des titres de collection achetés par la Bibliothèque a augmenté de 80 %. Le cours constamment peu élevé du dollar canadien accroît les répercussions sur son pouvoir d'achat de documents provenant de pays étrangers. Chaque fois qu'une occasion d'acquérir du matériel du patrimoine unique doit être cédée à un autre établissement qui dispose des ressources plus importantes, quelques fois à l'extérieur du pays, c'est le public canadien qui risque de perdre une part de son patrimoine.

Principaux engagements en matière de résultats

<i>Pour fournir aux Canadiennes et aux Canadiens :</i>	<i>Qui se manifeste par :</i>
<ul style="list-style-type: none"> ◆ une ressource nationale importante pour l'étude et l'augmentation de la valeur du patrimoine culturel du Canada et son évolution en tant que nation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une vaste collection de documents Canadiana publiés ▪ la conservation de documents Canadiana publiés ▪ satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche ▪ services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles ▪ expositions et événements publics
<ul style="list-style-type: none"> ◆ accès aux Canadien(ne)s aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation ▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral ▪ soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients

Attentes en matière de rendement

Stratégie d'évaluation du rendement par secteur d'activité:

Collections Canadiana et services d'accès

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent: le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la rapidité de production de notices bibliographiques et de réponse aux demandes de référence, l'acquisition de documents appartenant aux collections Canadiana et d'études canadiennes, le nombre de notices bibliographiques et d'autorité créé et le nombre de demandes de référence auxquelles on aura répondu.
- La Bibliothèque élabore sa capacité de rendre des comptes afin d'évaluer la représentativité de ses collections Canadiana pour les deux prochaines années.

- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services et ses programmes publics.

Réseautage de bibliothèque

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent : le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la disponibilité des systèmes, les délais d'exécution des services de récupération de livres et de prêt entre bibliothèques et de localisation, le nombre d'articles en circulation, le nombre de demandes de prêt entre bibliothèques satisfaites, la quantité de livres relocalisés par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre, le nombre de nouvelles notices ajoutées et l'utilisation en direct de la base de données de la Bibliothèque.
- La Bibliothèque est en train de développer des moyens de rendre compte permettant d'évaluer l'efficacité de la mise en commun des ressources au niveau national.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services.

Administration de la bibliothèque et des directions

Résultats escomptés

- Une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque.
- Le personnel est en mesure de gérer l'information et de donner des services de qualité dans un milieu en constante évolution.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- L'efficience et l'efficacité de la gestion de la Bibliothèque et des services de soutien seront évaluées à partir de rapports financiers, de la répartition appropriée des ressources de l'organisation, du renouvellement et de la revitalisation de la main-d'œuvre et de l'optimisation de l'espace de rangement.
- La Bibliothèque effectuera périodiquement des vérifications internes et des examens des systèmes de gestion.

Réalisations en matière de rendement

Principal engagement en matière de résultats :

une vaste collection de documents Canadiana publiés

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Mettre à jour le plan d'acquisitions pluriannuel des collections de manuscrits littéraires et musicaux canadiens et des collections audiovisuelles canadiennes</i></p>	<p>Les conservateurs des collections de la Bibliothèque ont présenté des plans d'acquisitions pluriannuels pour les collections de manuscrits littéraires et musicaux en décembre 1998. En 1999-2000, les sélectionneurs ont continué de recueillir l'information documentaire permettant de mettre en contexte les acquisitions proposées, telles l'importance de l'artiste, la liste des œuvres de création, la portée et le type de documents faisant partie d'une collection, ainsi que les limites d'utilisation.</p> <p>La Bibliothèque a entrepris une révision en profondeur de sa politique sur les collections, dans le but d'élargir la portée de ses collections non seulement en littérature, en musique et en histoire canadiennes, mais aussi en sciences sociales et en sciences humaines en général. Une nouvelle politique sur les collections jettera les bases permettant à la Bibliothèque de réaffecter ses ressources et d'obtenir de nouveaux crédits pour le développement de ses collections.</p> <p>En 1999-2000, les principales acquisitions des collections de la BNC comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une deuxième addition au fonds de l'auteure Carol Shields • une deuxième addition à la collection Ronald I. Cohen Lucy Maud Montgomery • des illustrations originales de livres pour enfants canadiens de Ron Lightburn • une collection de disques 33 tours de musique country canadienne 	<p>Une collection toujours plus riche du patrimoine national de l'édition, regroupant des titres contemporains et anciens.</p> <p>Les collections de la BNC soutiennent l'étude générale du Canada et de sa place dans le monde.</p> <p>Des trésors irremplaçables du patrimoine national de l'édition sont préservés pour les générations futures de chercheurs et d'utilisateurs de la Bibliothèque dans tout le Canada.</p>

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Établir des paramètres et une capacité de rendre compte permettant d'évaluer l'exhaustivité de collections d'œuvres canadiennes de la Bibliothèque</i>	La Bibliothèque élabore présentement ces mesures, avec l'aide de Conseils et Vérification Canada. En novembre 1999, un groupe formé de membres du personnel de la Bibliothèque s'est réuni pour trouver réponse à des questions essentielles telles : Qu'est-ce que les Canadiens veulent savoir au sujet du caractère exhaustif de la collection de documents canadiens ? Quelles décisions la Bibliothèque sera-t-elle mieux en mesure de prendre avec la mise en œuvre de ces mesures ? Par exemple, des mesures statistiques fiables pourraient permettre de mesurer l'efficacité du programme d'acquisitions de la BNC et de justifier les ressources additionnelles nécessaires pour combler les lacunes. On mène présentement des tests pour déterminer les mesures à utiliser. En 2000-2001, on procédera à la dernière étape, soit l'élaboration du plan et des mécanismes de rapport technique pour la mise en œuvre des mesures visant à assurer l'exhaustivité des collections.	Responsabilité de démontrer le caractère intégrateur de la principale collection d'ouvrages du patrimoine national de l'édition.

Principal engagement en matière de résultats :

la conservation de documents Canadiana publiés

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Soumettre une plus grande proportion des documents acquis au programme de désacidification de masse de la BNC</i>	La Bibliothèque nationale examine la possibilité de moderniser et d'améliorer son système de désacidification de masse, utilisé comme pilote depuis plus de 20 ans et qui a traité près de 1 million de documents. La BNC analyse également les coûts et les exigences techniques d'un nouveau système, plus moderne.	Accès à long terme des prochaines générations de Canadiens à des documents originaux fragiles.

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Obtenir de l'aide pour la recherche continue sur l'application de techniques de désacidification de masse à des quantités importantes de documents imprimés</i>	Des représentants de l'Institut canadien de conservation (ICC) ont rencontré les conservateurs des collections de la BNC en mars 2000 pour discuter de questions d'intérêt commun et de recherche sur les méthodes de désacidification de masse rentables et respectueuses de l'environnement. L'ICC réalisera deux études concernant la désacidification de masse au cours de la prochaine année.	Une plus grande partie des documents des collections de la BNC sera préservée pour longtemps.
<i>Obtenir de l'aide pour la recherche et l'application de techniques de conservation des documents numériques qui forment une part sans cesse grandissante des collections des bibliothèques canadiennes</i>	<p>La Bibliothèque nationale a collaboré avec ses partenaires gouvernementaux (Archives nationales, Forum sur la gestion de l'information) à la préparation des lignes directrices pour la Gestion de l'information sur Internet et les intranets pour assurer l'accès à long terme et la reddition de comptes.</p> <p>http://www.imforumgi.gc.ca/products_f.html</p> <p>La Bibliothèque nationale a poursuivi sa collaboration avec l'Association canadienne des bibliothèques de droit dans le but d'examiner les questions de conservation et d'authentification de l'information juridique sur support numérique. Des liens ont été établis entre ce groupe de bibliothèques et InterPares, projet de recherche international établi à l'Université de la Colombie-Britannique, qui étudie la conservation permanente des dossiers authentiques dans les systèmes électroniques.</p>	Accès à long terme des Canadiens aux ressources d'information sous forme numérique.

Principal engagement en matière de résultats :

satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Favoriser le contenu canadien et créer des outils bibliographiques et des instruments de recherche pour Internet</i></p>	<p>En 1999-2000, la BNC a amélioré bon nombre de ses ressources numériques, notamment une augmentation du contenu audio du Gramophone virtuel : enregistrements historiques canadiens et une mise à jour de l'Index des Commissions royales fédérales, qui sera bientôt accessible au public.</p> <p>D'autres projets ont été réalisés dans le domaine des ressources numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Éditions spéciales de journaux canadiens</i> ▪ <i>Archives sur la poésie canadienne</i> ▪ <i>Un écran des explorations de l'Amérique du Nord (Passages)</i> 	<p>Aide aux chercheurs et aux bibliothèques du Canada pour la recherche et la consultation des ressources d'information.</p> <p>Utilisation plus facile des ressources de la Bibliothèque par les Canadiens dans tout le pays.</p>
	<p><i>Le Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes a été mis à jour et offert en version électronique dans le site Web de la BNC en avril 1999. Le Répertoire permet l'accès complet par mot-clé à près de 300 collections spéciales reconnues comme ressources importantes aux niveaux régional ou national.</i></p> <p>De plus, on travaille à compléter de nouveaux sites comme Oscar Peterson : Une sensation jazz, Premiers ministres du Canada : 1867-2000, Canadian Illustrated News, des guides pour les collections de manuscrits littéraires et de musique ainsi qu'une expansion majeure du site populaire La Confédération canadienne. Ces ressources devraient être disponibles au début de 2000-2001.</p>	<p>Meilleure diffusion et plus grande accessibilité des collections de la BNC et des bibliothèques du pays.</p>

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Promouvoir la lecture et l'alphabétisation au Canada au moyen du programme Lisez sur le sujet et d'autres guides consacrés à la littérature canadienne</i>	<p><i>Lisez sur le sujet</i> est un guide annuel bilingue sur les meilleures oeuvres canadiennes destinées aux enfants et aux jeunes adultes, établi à partir de la collection de littérature de jeunesse de la BNC. Sous le thème « Rire, ce n'est pas bête ! », <i>Lisez sur le sujet</i> 1999 propose une liste d'ouvrages canadiens pour la jeunesse à caractère humoristique.</p> <p>L'édition 1999 de <i>Lisez sur le sujet</i> a innové en proposant une liste de livres offerts sur supports de remplacement, destinés aux personnes ayant une déficience visuelle. Grâce à la collaboration de l'Institut national canadien pour les aveugles, de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, <i>Lisez sur le sujet</i> a pu joindre un plus grand nombre de jeunes Canadiens.</p>	Soutien à l'augmentation des niveaux d'alphabétisation et de lecture au Canada, permettant une plus grande participation des citoyens à l'économie du savoir.

Principal engagement en matière de résultats :

services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Rationaliser les politiques de distribution, les prix et les pratiques concernant les différentes formes sous lesquelles sont présentés les produits de la bibliographie nationale Canadiana</i>	Un sondage mené auprès des utilisateurs des produits et services bibliographiques et d'autorité de la Bibliothèque a révélé qu'ils étaient tout à fait disposés à ce qu'on cesse la distribution des produits sur microfiches, dans la mesure où les mêmes données étaient disponibles sur cédérom et, surtout, accessibles gratuitement par AMICUS. La Bibliothèque nationale va donc cesser la production des microfiches à la fin de l'année civile 2000. Le produit cédérom sera publié deux fois l'an durant deux autres années, puis sera réévalué en comparaison d'un support en ligne offrant une utilisation comparable des mêmes données.	Accès efficace à l'information pour les bibliothèques canadiennes, en conformité avec les priorités des clients.

Principal engagement en matière de résultats :

expositions et événements publics

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>De 1999 à 2001, élaborer un programme d'expositions de documents provenant des collections de la bibliothèque nationale, sous le thème « passé, présent, avenir »</i></p>	<p>La principale exposition présentée par la Bibliothèque nationale en 1999-2000 – <i>Impressions : 250 ans d'imprimerie dans la vie des Canadien(ne)s</i> – a été inaugurée le 23 avril 1999, Journée du livre au Canada, et s'est terminée le 7 janvier 2000. Cet événement rendait hommage aux premiers imprimeurs, libraires et éditeurs du Canada. Les Canadiens et les visiteurs du monde entier qui ont vu l'exposition – encore accessible sur le site Web de la BNC – ont pris connaissance du rôle durable de l'imprimerie dans la vie des Canadiens.</p> <p>La Bibliothèque a préparé l'exposition <i>Oscar Peterson : Une sensation jazz</i>, ouverte au public le 1^{er} juillet 2000 et présentée à la Bibliothèque nationale et à son site Web.</p>	<p>Les expositions en salle et leurs versions en ligne offrent aux Canadiens l'occasion d'apprécier les trésors du patrimoine canadien de l'édition et de la musique.</p>
<p><i>Terminer la rénovation de l'auditorium de la Bibliothèque nationale et présenter un programme complet de séances de lecture, de conférences et de spectacles musicaux</i></p>	<p>De concert avec les Archives nationales et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la Bibliothèque nationale a célébré l'ouverture de son auditorium rénové, aux bureaux centraux de la Bibliothèque et des Archives, sis au 395, rue Wellington. Le lundi 13 septembre, plus de 250 personnes ont assisté à un concert de réouverture, donné par le populaire groupe de jazz Time Warp. Les nouvelles installations ont reçu un accueil très positif et les musiciens ont souligné l'excellence de l'acoustique de la nouvelle salle.</p>	<p>Tribune moderne permettant l'expression du patrimoine culturel canadien.</p>

Principal engagement en matière de résultats :

accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Améliorer les caractéristiques de recherche d'AMICUS, système bibliographique de la BNC</i></p>	<p>Le 16 août 1999, la Bibliothèque nationale a inauguré un service AMICUS Z39.50, permettant l'accès à la base de données bibliographiques nationale AMICUS à toutes les bibliothèques dont le système utilise le protocole de repérage de l'information Z39.50.</p> <p>Parallèlement, la Bibliothèque nationale offrait un accès Internet à son service Accès AMICUS. Grâce à cette interface, les clients d'Accès AMICUS obtiennent un accès ininterrompu non seulement à la base de données AMICUS, mais aussi à d'autres services Web de la BNC, comme le Répertoire des prêts entre bibliothèques sur le Web et la Collection de publications électroniques de la Bibliothèque. Le nombre d'utilisateurs du service Web AMICUS est passé de 560, en septembre 1999, à 717, en juin 2000. Le nombre de recherches effectuées chaque mois par les clients est passé de 48 000 à 115 000.</p>	<p>Meilleur accès des bibliothèques canadiennes et de leurs usagers à la principale base de données bibliographiques canadienne, au moyen de technologies de recherche largement déployées.</p>
<p><i>Entreprendre un projet pilote de deux ans visant à évaluer les conséquences d'offrir au public, au moyen des systèmes de la BNC, l'accès à deux périodiques électroniques non gratuits du Programme de Revues scientifiques du CNRC, publiés par l'ICIST</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique ont mis sur pied un projet pilote conjoint visant à offrir au public un accès gratuit à deux revues du Programme de Revues scientifiques du CNRC. Entrepris au début de 1999, ce projet doit prendre fin au printemps 2001. Le Programme de Revues scientifiques du CNRC envoie régulièrement à la Bibliothèque des numéros de ses 14 publications électroniques, dont les deux revues non gratuites visées par le projet pilote, le <i>Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques</i> et le <i>Journal canadien de physiologie et de pharmacologie</i>. La Bibliothèque nationale entreprend une analyse en détail des rapports d'utilisation du journal de physiologie, qui sera ensuite comparée aux statistiques recueillies par le Programme de Revues scientifiques du CNRC, afin de définir les tendances d'utilisation et d'en évaluer l'impact sur les recettes.</p>	<p>Accès équitable des clients de la Bibliothèque aux publications électroniques, dans le respect des droits d'auteur et des intérêts commerciaux des créateurs dans leurs publications.</p>

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Transformer le système pilote actuel de gestion des publications électroniques de la BNC en une structure logiciel – matériel de production</i>	Le personnel de la Bibliothèque nationale a préparé une Demande de propositions ainsi qu'une méthodologie d'évaluation pour le nouveau Système de gestion des publications électroniques (SGPÉ). On prévoit effectuer la sélection et la mise en œuvre du SGPÉ pour le printemps 2001.	Capacité de la Bibliothèque nationale d'absorber le volume et la complexité des documents électroniques ainsi que la multiplicité des modèles de données, produits de l'explosion des publications électroniques.
<i>Établir une stratégie de numérisation du contenu de documents choisis sous forme texte, image, audio et vidéo dans les collections de la BNC</i>	La Bibliothèque a établi un plan à long terme visant la création d'une collection numérique multimédia de documents canadiens. En mai 2000, l'administrateur général de la BNC a annoncé la création du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada, équipe spéciale regroupant des employés de la BNC possédant de l'expérience en numérisation. Le Groupe a trois ans pour créer une ressource numérique nationale accessible à tous les citoyens et destinée à enrichir le patrimoine canadien. Les Archives nationales du Canada et la BNC prévoient lancer des projets de numérisation conjoints assurant une synergie et une meilleure assise en ce qui concerne les nouvelles ressources numériques témoignant du vécu canadien.	Programme durable permettant de numériser des documents des collections de la Bibliothèque nationale, en réponse aux besoins et aux priorités des usagers.

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Examiner la possibilité d'utiliser un logiciel de reconnaissance de la voix comme moyen de numériser la correspondance d'archives manuscrites</i>	Le professeur Alan Gillmor, de la Faculté de musique de l'Université de Carleton, a évalué, en collaboration avec la Bibliothèque nationale, l'efficacité d'un logiciel de reconnaissance de la voix comme moyen de transcrire la correspondance d'archives sous forme numérique. Au cours de ses recherches à la Bibliothèque nationale, il a découvert des centaines de lettres échangées entre le compositeur canadien Istvan Anhalt et son collègue américain George Rochberg. Le professeur Gillmor a décrit son utilisation du logiciel de reconnaissance de la voix « Dragon Naturally Speaking » pour la transcription de ces sources primaires à des fins de publication. Ce projet d'avant-garde a révélé les nombreux avantages de cette nouvelle technologie ainsi que les limites du programme servant à traduire un discours parlé en texte modifiable.	Expérience en technologie appliquée servant à conserver des documents originaux rares et fragiles et à en permettre l'accès.
<i>Entreprendre l'élaboration d'un service de passerelle vers les bases de données des bibliothèques et d'autres ressources d'information</i>	La Bibliothèque nationale a lancé sur son site Web la Passerelle des bibliothèques canadiennes, point d'accès unique permettant aux chercheurs d'utiliser différents services d'information automatisés des bibliothèques. La BNC a aussi joué un rôle crucial dans l'élaboration et l'approbation internationale d'un profil améliorant l'utilisation du protocole Z39.50, permettant de rechercher et d'extraire de l'information dans les collections d'archives et de musées ainsi que les fonds documentaires des bibliothèques. Enfin, la BNC a offert à d'autres bibliothèques canadiennes du personnel pour aider leurs employés chargés des systèmes à y intégrer les particularités du protocole Z39.50. Les projets communautaires des bibliothèques publiques d'Ottawa-Carleton (projet « Bibliothèque géniale ») et de la Saskatchewan illustrent le travail de consultation réalisé en 1999-2000.	Guichet unique pour les bibliothèques et les chercheurs qui utilisent les systèmes dotés des protocoles de recherche et de repérage standards.

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de création et de gestion des ressources numériques des collections des bibliothèques canadiennes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN) compte maintenant 60 membres. L'Initiative a parrainé une série d'ateliers de formation pour ses membres et le personnel d'autres bibliothèques. L'ICBN a aussi formulé une proposition concernant un projet multimédia national coordonné, présentement examinée par Patrimoine canadien. Le secrétariat de l'ICBN sert de centre d'information sur la numérisation et produit régulièrement un bulletin d'information. • En collaboration avec l'Institut canadien de microreproductions historiques, l'Université de Toronto, l'Université Laval et la Bibliothèque nationale du Québec, la Bibliothèque nationale a fourni des descriptions bibliographiques des 3 200 titres numérisés pour le projet Notre mémoire en ligne. Ce projet a permis la création de versions plein texte en ligne de livres et de brochures portant sur l'histoire canadienne du 16^e à la fin du 19^e siècle, axés notamment sur la littérature, l'histoire des femmes, les études autochtones, les voyages et l'exploration ainsi que l'histoire du Canada français. 	<p>Accessibilité des ressources d'information numériques des bibliothèques au moyen d'Internet.</p> <p>Accès des Canadiens à la version intégrale de documents rares sur l'histoire de leur pays.</p>
<p><i>Créer un Registre des projets de numérisation entrepris dans les bibliothèques canadiennes</i></p>	<p>Créé en juin 1999, le Répertoire des projets canadiens de numérisation est un registre de projets de numérisation et d'accès numérique menés dans les bibliothèques, les archives, les musées et d'autres organismes du Canada. Le Répertoire contient près de 100 projets auxquels participent plus de 150 établissements représentant toutes les provinces et les régions du pays.</p> <p>La Bibliothèque nationale a aussi contribué à l'établissement d'un registre international de projets de numérisation par l'entremise du programme Accès universel aux publications de l'IFLA et du programme Mémoire du monde, de l'UNESCO.</p>	<p>Coordination des projets de numérisation entrepris dans les établissements publics canadiens, afin d'éviter le dédoublement des efforts et d'échanger de l'information sur les normes et les pratiques exemplaires.</p>

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Coordonner un groupe de travail national chargé de revoir la Stratégie canadienne de mise en commun des ressources d'information (1994)</i></p>	<p>La cadre permettant une planification coordonnée des services de bibliothèques au pays a été rendu possible par la création d'un consensus entre les représentants de chaque secteur de bibliothèque du Canada. L'énoncé des valeurs, des principes et des objectifs du service de bibliothèque a été distribué dans le milieu des bibliothèques. La Bibliothèque nationale examine maintenant les commentaires reçus et les modifications qui devront y être apportées.</p> <p>Parallèlement, nous avons examiné le contenu du document cadre avec nos collègues d'Industrie Canada, organisme chargé de planifier l'avenir des Programmes d'accès communautaire (PAC). Le fait que bon nombre de bibliothèques, tant dans les régions rurales et urbaines du Canada, agissent comme centres pour les PAC et lieux publics servant à la prestation des services du gouvernement et d'autres sources, a assuré l'établissement de liens étroits entre le travail de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information, Industrie Canada, et celui de la Bibliothèque nationale du Canada.</p>	<p>Planification coordonnée des services de bibliothèque offerts aux Canadiens, se traduisant par des services plus efficaces et des coûts moindres pour les contribuables.</p>

Principal engagement en matière de résultats :

une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèque du gouvernement fédéral

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Travailler avec les bibliothèques du gouvernement fédéral à la création d'un réseau liant des collections importantes de documents de recherche afin de soutenir les études canadiennes et coordonner l'information et les activités éducatives</i>	Le Consortium des bibliothèques du gouvernement fédéral a pourvu un poste de coordonnateur à plein temps. Grâce au bureau du coordonnateur, un plus grand nombre de marchés ont été conclus avec les fournisseurs, surtout pour la fourniture de produits et de services électroniques. La présence d'un coordonnateur permanent a aussi permis au Comité consultatif du Consortium d'effectuer une planification à plus long terme. Le coordonnateur a visité les bibliothèques fédérales membres dans l'Ouest canadien et représente le Consortium à Consortia Canada, coalition établissant des liens avec ses homologues internationaux. Une telle coopération favorise la création de partenariats et le partage d'expériences et stimule l'engagement à l'égard des produits et services canadiens.	Économies de coûts de fonctionnement des bibliothèques du gouvernement fédéral et création de plus de produits et services pour les usagers des bibliothèques.
<i>Augmenter la représentation des fonds documentaires des bibliothèques du gouvernement fédéral dans le catalogue collectif sur AMICUS</i>	Le projet visant à augmenter la représentation des fonds documentaires des bibliothèques du gouvernement fédéral, surtout les bibliothèques détenant de vastes collections scientifiques et techniques, a été un succès. Onze des quatorze bibliothèques désignées comme établissements à inclure en priorité par le Comité du catalogue collectif du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral font maintenant rapport de façon régulière et trois bibliothèques figurent à la liste des mesures à prendre au cours du présent exercice. Une seule bibliothèque a choisi de s'abstenir. Avec plus de 360 000 notices de publications du gouvernement fédéral, de 1867 à aujourd'hui, AMICUS constitue maintenant la plus vaste collection d'information du gouvernement fédéral canadien.	Meilleur accès des Canadiens à une collection plus complète des publications de leur gouvernement fédéral.

Principal engagement en matière de résultats :

Soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Collaborer avec des institutions et des associations du secteur des bibliothèques, de l'information et des études canadiennes afin d'élaborer des programmes et des publications à l'intention des bibliothèques canadiennes et de leurs clients</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale, les bibliothèques publiques d'Ottawa-Carleton et le Réseau éducation-médias ont organisé, à l'intention des parents, des enseignants, des élèves et du personnel des bibliothèques, un programme public visant à établir une approche éclairée concernant l'utilisation d'Internet. L'administrateur de la Bibliothèque nationale, Roch Carrier, a dirigé un groupe de jeunes participants ainsi qu'un exposé du Réseau éducation-médias avant la tenue d'une discussion interactive. La Bibliothèque nationale a mené une discussion soutenue et des séances de perfectionnement avec le Réseau éducation-médias, le Réseau Biblio et la collectivité des bibliothèques canadiennes.</p>	<p>Utilisation éclairée, sûre et productive des nouvelles technologies de l'information par tous les Canadiens, surtout les jeunes.</p>
<p><i>En collaboration avec le secteur canadien de l'édition, mener une étude de faisabilité concernant l'établissement d'un centre de textes électroniques appuyant la production de publications sur supports de remplacement</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale s'est efforcée de mettre de l'avant l'idée d'un centre de fichiers électroniques appuyant la production des documents sur supports de remplacement (tels des livres en braille ou des livres audio), mais l'étude de faisabilité n'a pas reçu de crédits en 1999 -2000.</p> <p>L'administrateur général de la BNC et le président de l'Institut national canadien pour les aveugles ont porté une attention particulière à ces questions au cours du printemps et de l'été 2000. Leurs travaux ont abouti à la création d'un groupe de travail chargé d'examiner la nécessité d'établir une politique gouvernementale englobante en ce qui concerne l'accès à l'information des Canadiens incapables de lire les imprimés. Au cours des prochains mois, le groupe de travail va s'efforcer d'établir un cadre et un plan de politique gouvernementale garantissant que ces personnes puissent obtenir de l'information utile de façon rapide et abordable, afin de faciliter leur pleine participation à la nouvelle économie fondée sur la connaissance.</p>	<p>Meilleur accès à l'information pour les Canadiens qui éprouvent de la difficulté à utiliser les documents imprimés conventionnels.</p>

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Constituer une source de direction et de coordination dans le réseau des bibliothèques scolaires du Canada, en collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux</i></p>	<p>La Conférence générale de l' UNESCO a approuvé le texte du <i>Manifeste sur la bibliothèque scolaire</i>. La Bibliothèque nationale du Canada et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) ont été chargées d'assurer la publication de nombreux exemplaires du Manifeste en français, en anglais et en espagnol. On a entrepris la promotion du Manifeste aux niveaux national et provincial. La BNC a conseillé le milieu des bibliothèques canadiennes sur la façon d'utiliser le Manifeste pour susciter un appui à l'égard des bibliothèques scolaires et en améliorer les services.</p> <p>Le Programme national des statistiques de base des bibliothèques (PNSBB) a publié un examen triennal des statistiques des bibliothèques canadiennes (1994-1996). Les membres du comité consultatif du PNSBB ont effectué des consultations ainsi que le travail préparatoire visant à inclure les 16 000 bibliothèques scolaires non encore intégrées au profil des statistiques des bibliothèques canadiennes qui, autrement, aurait été complet. Avec trois années de données et l'engagement de secteurs importants de la collectivité des bibliothèques qui examinent le rôle des bibliothèques dans l'élaboration d'une politique en matière d'information, il devient de plus en plus important, pour les intervenants et les organismes de financement d'avoir des données exactes et récentes.</p>	<p>Aide accrue à un secteur de bibliothèques manquant de ressources, permettant une amélioration des ressources d'information et en facilitant l'accès aux écoliers canadiens.</p>

Principal engagement en matière de résultats :

Capacité du personnel de gérer l'information et de donner des services de qualité dans un milieu en constante évolution

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Réaliser un inventaire des compétences du personnel de la BNC</i>	<p>La BNC a réalisé un Inventaire des compétences, fondé sur ses travaux précédents destinés à préciser les compétences professionnelles de base. L'Inventaire a permis de révéler les écarts entre le niveau de compétences actuel et celui jugé nécessaire pour l'avenir, de l'avis même des membres du personnel.</p> <p>Après analyse, les résultats de l'Inventaire vont former la base d'un plan stratégique général (de 3 à 5 ans), dans le contexte d'une nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines qui intégrera aussi les objectifs concernant le recrutement, la relève et l'emploi.</p>	Amélioration des compétences du personnel de la BNC, lui permettant de servir les Canadiens dans une ère d'information en transformation rapide.

Principal engagement en matière de résultats :

Une infrastructure des services et technologie qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Présentation au Conseil du Trésor concernant l'approbation de locaux pour la Bibliothèque nationale et approbation préliminaire d'un projet de stratégie visant à répondre à long terme aux besoins en locaux.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a négocié l'autorisation pour la BNC d'occuper un espace vacant des Archives nationales, aux bureaux centraux du 395, rue Wellington.• À compter de février 2000, la BNC et les Archives nationales ont adopté une nouvelle approche pour répondre à leurs besoins d'espace pour les collections et les lieux publics, soit une Stratégie conjointe d'aménagement. La Stratégie regroupe aussi des représentants de Patrimoine canadien, de Travaux publics et du Secrétariat du Conseil du Trésor.	La collection inestimable de notre patrimoine national de l'édition sera conservée dans des locaux sûrs au point de vue environnemental, afin d'en assurer l'accessibilité aux générations futures de Canadiens.

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Regrouper la collection de journaux imprimés de la BNC dans des locaux offrant un milieu plus sain</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a réalisé un examen complet des exigences de stockage des installations afin de garantir que la collection de journaux imprimés sera préservée pour les générations à venir de Canadiens. Cette analyse a été présentée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. De plus, la Direction générale de la préservation des archives, Archives nationales, a réalisé une analyse en détail et une évaluation des risques de la collection de journaux imprimés. Cette analyse a révélé que la collection était en « situation de crise ». La Bibliothèque a retiré une partie de sa collection d'un immeuble présentant des problèmes constants d'humidité et de dégâts d'eau, responsables de l'apparition de moisissures sur les journaux, et l'a relocalisé dans des locaux offrant un milieu plus sûr.</p> <p>À la fin de l'année, la BNC a travaillé avec les Archives nationales à l'élaboration d'une Stratégie conjointe d'aménagement visant à répondre à leurs besoins de locaux à court et à long termes, soit pour une période de 25 ans, et portant notamment sur le besoin urgent de loger la collection de journaux.</p>	<p>Préservation à long terme d'une collection vaste et unique de ressources d'information, pour le bénéfice des Canadiens.</p>
<p><i>Réaliser une étude de faisabilité visant la création d'une « salle blanche » pour les opérations informatiques centrales de la BNC</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a jugé qu'il était impossible de construire une « salle blanche » pour ses opérations informatiques centrales. La Bibliothèque a plutôt choisi de passer un contrat avec le secteur privé pour l'obtention d'installations et de services mobiles de salle blanche.</p>	<p>Les services d'information automatisés offerts aux Canadiens seront maintenus en cas de défaillance prolongée des principales installations informatiques de la BNC.</p>

Initiative 1999-2000	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>À la suite d'un examen des fonctions et des processus de la Direction des acquisitions de la BNC, mettre en oeuvre les changements organisationnels et les modifications au déroulement des activités</i>	Les changements organisationnels approuvés ont été mis en oeuvre. Les modifications au déroulement des activités ont permis de réduire le temps de traitement des nouveaux titres. Un projet pilote mené dans la Section des publications électroniques a permis de vérifier les avantages offerts par un déroulement du travail entièrement intégré, débutant par le choix des acquisitions et les communications avec les éditeurs, en passant par la réception et le traitement des publications. Il en a résulté une plus grande productivité, un degré plus élevé de satisfaction au travail et une latitude beaucoup plus grande pour le personnel.	Traitement plus rapide des nouvelles acquisitions et des données bibliographiques correspondantes, pour le bénéfice de la Bibliothèque et de ses usagers.

Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Dépenses prévues	14 212 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	15 345 499 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	15 693 679 \$

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1999-2000.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Réalisations en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Prévu 1999-2000	Réel 1999-2000
<i>Acquisitions Canadiana</i> ¹				
Nouveaux titres acquis	53,609	64,442	60,000	58,269
Titres courants de publications en série	32,176	33,070	34,000	33,772
Articles traités par l'unité de désacidification de masse ²	22,228	43,775	60,000	63,627
Notices bibliographiques créées	63,066	66,664	66,000	69,957
Notices d'autorité créées	15,962	17,023	17,000	18,397
Demandes de référence ayant obtenus une réponse	32,404	27,089	27,500	23,375
Articles en circulation	180,322	169,072	173,000	185,872

¹ Englobe : a) les publications canadiennes; et
b) les ouvrages publiés hors du Canada par des auteurs canadiens ou sur des sujets canadiens.

² L'unité de désacidification de masse traite les documents imprimés sur du papier acide afin qu'ils ne se désintègrent pas avec le temps ni ne deviennent illisibles pour les futures générations de Canadiens.

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

<i>Norme des services</i>	<i>Objectif</i>	<i>Résultats 1999-2000</i>
Bibliographie nationale		
Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme des services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. Les publications dans ces deux catégories représentent approximativement 20 pour 100 du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale, <i>Canadiana</i> .	100%	91% ¹
Dans les trois mois suivant leur réception, on ajoutera à la base de données, les notices d'au moins la moitié de toutes les autres publications courantes répertoriées dans <i>Canadiana</i> .	50%	80% ²
Soutien à la recherche		
On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables	100%	99%
On répondra aux demandes de renseignements qui exigent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables	100%	97%
+ Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'utilisateur + La plupart des documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'utilisateur + Sur place, les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront remises habituellement le même jour	100%	100%

¹ Quoique ce résultat soit le meilleur depuis la définition de la norme de service à 1995, la Bibliothèque poursuit des efforts pour respecter les délais d'exécution établis relatifs aux articles expédiés.

² La Bibliothèque a atteint ces résultats grâce à une coordination de grande envergure entre les services d'acquisition et de catalogage pour rationaliser le mode de traitement.

Réseautage de bibliothèque

Dépenses prévues	9 901 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	10 363 841 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	12 189 201 \$

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1999-2000.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Réalizations en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Prévu 1999-2000	Réel 1999-2000
Notices ajoutées à la base de données AMICUS	1,450,000	2,600,000	2,800,000	2,856,000
Heures d'utilisation d'AMICUS en direct	267,000	275,839	260,000	294,529
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	160,946	159,823	145,300	159,365
Articles redistribués par le CCEL	380,700	233,888	300,000	337,208

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

<i>Norme des services</i>	<i>Objectif</i>	<i>Résultats 1999-2000</i>
Services de base de données		
Le système sera disponible au moins 98 p. 100 du temps pendant les heures de service déterminées	98 %	96.7%
Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures pour une période d'une année (= 3,600 minutes)	3 600	14 277 ¹
Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures (= 1,440 minutes)	1 440	1 974
Mise en commun des ressources		
On répondra aux demandes de localisation de documents simple dans les deux ou quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a ²
On répondra aux demandes de localisation qui exigent une recherche approfondie des sources d'information, dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a

¹ La variance négative dans l'objectif de temps d'arrêt du système est attribuable aux défauts persistants et l'instabilité du logiciel de gestion de base de données CA-Ingres, et à un dérouleur et système de gestion des bandes magnétiques qui mal fonctionnent. La Bibliothèque nationale est en train de réaliser un plan de stabilisation de base de données et des procédures améliorées pour sauvegarder et restaurer les systèmes.

² Le module de gestion des statistiques du nouveau système de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale n'étant pas encore prêt en 1999-2000, aucune donnée sur le délai de réponse aux demandes de prêt entre bibliothèques n'a pu être relevée.

Administration de la Bibliothèque et ses directions

Dépenses prévues	6 302 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	7 865 169 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	6 603 121 \$

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1999-2000.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Partie III: Consolidation de Rapports

Modernisation de la fonction de contrôleur

Une des maintes initiatives en cours, qui contribuera d'une façon importante à la modernisation de la fonction de contrôleur à la Bibliothèque nationale, est l'implémentation de la Stratégie de l'information financière (SIF). La Bibliothèque nationale sera conforme à la SIF en date du 1^{er} avril, 2000 et a déboursé pour ce projet 303 000 \$ pour 1999-2000. Une autre initiative est l'introduction d'un nouveau modèle de gestion financière, qui modernisera les fonctions de la gestion financière à la Bibliothèque nationale en décentralisant l'autorité et la responsabilisation adéquat pour les décisions et contrôle des budgets au niveau des gestionnaires. Pour soutenir ce modèle, la Bibliothèque a doté trois conseillers-financiers qui possèdent l'expertise requis pour fournir aux gestionnaires de la Bibliothèque des renseignements et des avis aux sujets des finances et budgets.

Partie IV: Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Le budget des dépenses principales de la Bibliothèque nationale du Canada pour 1999-2000 s'établit à 30 415 000 \$ (voir le Tableau 1), chiffre qui englobe la cotisation aux régimes d'avantages sociaux des employés. La Bibliothèque nationale a reporté 563 6850\$ de l'exercice financier 1998-1999 à 1999-2000. L'autorisation de dépenser ces fonds a été obtenue dans le cadre de la présentation du budget supplémentaire, à l'automne de 1999. De plus, le ministère a reçu 2 535 383 \$ en compensation pour les nouvelles conventions collectives. Ce montant et autres ajustements mineurs ont porté le total des fonds disponibles pour l'année à 33 574 479 \$ (voir le Tableau 2). Ces fonds ont été utilisés dans le cadre de l'exploitation générale du ministère. La Bibliothèque nationale a utilisé 33 486 001 \$ (voir le Tableau 3).

La Bibliothèque nationale gère son programme en vertu d'une structure composée de trois secteurs d'activité. Deux secteurs d'activité comptent pour 80,3% du total des dépenses du ministère : ce sont les secteurs «Collections Canadiana et Services d'accès» et «Réseautage de Bibliothèque» (voir le Tableau 4). Les dépenses du ministère comprennent 1 656 865 \$ pour l'acquisition de documents aux fins d'intégration à la collection Canadiana.

Les recettes de la Bibliothèque nationale, s'élevant jusqu'à 502 995 \$, ont été générées principalement par les droits d'utilisation de la base de données bibliographiques AMICUS de la Bibliothèque et de la prestation de services de livraison, et les services de reproduction (voir le Tableau 5).

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds pour soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (voir le Tableau 6).

Tableaux financiers récapitulatifs

Numéro	Titre du tableau financier
1	Sommaire des crédits approuvés
2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4	Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5	Recettes non disponibles
6	Paielements de transfert

Les chiffres s'accordent avec l'information dans les comptes publics 1999/2000.

Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		1999-2000		
<i>Crédit</i>		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Bibliothèque nationale du Canada				
105	Dépenses de fonctionnement	27 008,0	29 634,1	29 557,0
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employées	3 407,0	3 929,0	3 929,0
Total pour l'organisme		30 415,0	33 563,1	33 486,0
<i>Nota:</i>				
Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires. Ce total ne comprend pas les produits de la Vente de biens excédentaires de l'État (11 361 \$). Les dépenses réelles comprennent des dépenses provenant du produit de la Vente de biens excédentaires (7 572 \$).				

Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues pour l'organisme par oppositions aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)							
Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins: Recettes disponibles	Total dépenses nettes
Collections Canadiana et Services d'accès							
(Dépenses prévues)	236,0	14 172,0		40,0	14 212,0		14 212,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>236,0</i>	<i>15 320,4</i>		<i>25,1</i>	<i>15 345,5</i>		<i>15 345,5</i>
(Réelles)	238,9	15 668,6		25,1	15 693,7		15 693,7
Réseautage de Bibliothèque							
(Dépenses prévues)	127,0	9 890,0		11,0	9 901,0		9 901,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>127,0</i>	<i>10 352,8</i>		<i>11,0</i>	<i>10 363,8</i>		<i>10 363,8</i>
(Réelles)	122,8	11 178,2		11,0	11 189,2		11 189,2
Administration de la Bibliothèque et des directions							
(Dépenses prévues)	62,0	6 302,0			6 302,0		6 302,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>62,0</i>	<i>7 865,1</i>			<i>7 865,1</i>		<i>7 865,1</i>
(Réelles)	69,4	6 603,1			6 603,1		6 603,1
Total							
(Dépenses prévues)	425,0	30 364,0		51,0	30 415,0		30 415,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>425,0</i>	<i>33 538,4</i>		<i>36,1</i>	<i>33 574,5</i>		<i>33 574,5</i>
(Réelles)	431,1	33 449,9		36,1	33 486,0		33 486,0
Autres recettes et dépenses							
Recettes non disponibles							
(Dépenses prévues)							(568,0)
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>(502,9)</i>
(Réelles)							(502,9)
Coût des services offerts par d'autres ministères							
(Dépenses prévues)							8 451,0
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>10 775,7</i>
(Réelles)							10 775,7
Coût net du programme							
(Dépenses prévues)							38 298,0
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>43 847,3</i>
(Réelles)							43 758,8
Nota:							
Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales de 1999-2000 (Budget principal des dépenses, Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la Vente des biens excédentaires de l'État).							
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1999-2000.							
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.							

Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1997-98	Dépenses réelles 1998-99	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Collections Canadiana et Services d'accès	14 031,0	16 015,0	14 212,0	15 345,5	15 693,7
Réseautage de Bibliothèque	11 507,0	12 014,0	9 901,0	10 363,8	11 189,2
Administration de la Bibliothèque et des directions	5 696,0	5 950,0	6 302,0	7 865,1	6 603,1
Total	31 234,0	33 978,0	30 415,0	33 574,5	33 486,0
<p><i>Nota:</i> Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la Vente des biens excédentaires de l'État. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</p>					

Tableau financier 4 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 1999-2000 (RPP) et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)				
<i>Organisation</i>	Secteurs d'activité			TOTAL
	Collections Canadiana & Services d'accès	Réseautage de Bibliothèque	Administration de la Biblio. et des directions	
Cabinet de l'administrateur général				
(Dépenses prévues)	25,3	26,6	1 389,0	1 440,9
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>27,3</i>	<i>27,9</i>	<i>1 733,5</i>	<i>1 788,7</i>
(Réelles)	28,0	30,1	1 455,4	1 513,4
Politique et communications				
(Dépenses prévues)	391,0	165,6	1 192,1	1 748,7
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>422,2</i>	<i>173,4</i>	<i>1 487,8</i>	<i>2 083,3</i>
(Réelles)	431,7	187,2	1 249,0	1 868,0
Services de technologie de l'information				
(Dépenses prévues)	13,1	5 893,0	872,3	6 778,4
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>14,2</i>	<i>6 168,5</i>	<i>1 088,7</i>	<i>7 271,3</i>
(Réelles)	14,5	6 659,7	914,0	7 588,2
Gestion des ressources en information				
(Dépenses prévues)	518,8	85,6	208,6	813,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>560,2</i>	<i>89,6</i>	<i>260,3</i>	<i>910,1</i>
(Réelles)	572,9	96,7	218,5	888,2
Service de recherche et d'information				
(Dépenses prévues)	3 841,3	1 849,4	1 143,2	6 833,9
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>4 147,7</i>	<i>1 935,8</i>	<i>1 426,7</i>	<i>7 510,2</i>
(Réelles)	4 241,8	2 090,0	1 197,8	7 529,6
Acquisitions et services bibliographiques				
(Dépenses prévues)	9 400,8	1 588,2	1 333,4	12 322,4
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>10 150,5</i>	<i>1 662,4</i>	<i>1 664,2</i>	<i>13 477,1</i>
(Réelles)	10 380,8	1 794,8	1 397,1	13 572,8
Programmes nationaux et internationaux				
(Dépenses prévues)	21,6	292,6	163,5	477,7
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>23,4</i>	<i>306,3</i>	<i>204,0</i>	<i>533,7</i>
(Réelles)	23,9	330,7	171,3	525,9
TOTAL				
(Dépenses prévues)	14 212,0	9 901,0	6 302,0	30 415,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>15 345,5</i>	<i>10 363,8</i>	<i>7 865,2</i>	<i>33 574,5</i>
(Réelles)	15 693,7	11 189,2	6 603,1	33 486,0
% du TOTAL	46,9	33,4	19,7	100,0
Nota:				
<i>Les chiffres en italiques</i> correspondent aux autorisations totales pour 1999-2000 (Budgets Principal des dépenses, Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la Vente des biens exécutifs de l'État).				
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses réelles en 1999-2000.				
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué				

Tableau financier 5 : Recettes non disponibles

Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Recettes réelles 1997-1998	Recettes réelles 1998-1999	1999-2000		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Collections Canadiana et Services d'accès	108,0	37,0	115,0	36,7	36,7
Réseautage de Bibliothèque	642,0	577,0	453,0	454,9	454,9
Administration de la Bibliothèque et des directions	-	-	-	-	-
Total partiel	750,0	614,0	568,0	491,6	491,6
Non prévues	12,0	13,0		11,3	11,3
Total des recettes non disponibles	762,0	627,0	568,0	502,9	502,9

Nota:
Les recettes «non prévues» représentent les produits de la Vente de biens excédentaires de l'État. Le montant total disponible pour 1999-2000 est composé du montant généré durant l'année courante 10 914 \$ et du montant disponible provenant de l'année précédente 447 \$. Le montant dépensé durant l'année en cour était de 7 572 \$. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

Tableau financier 6 : Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Collections Canadiana et Services d'accès	53,0	23,0	40,0	25,1	25,1
Réseautage de Bibliothèque	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
Administration de la Bibliothèque et des directions	-	-	-	-	-
Total des subventions	64,0	34,0	51,0	36,1	36,1
Total des paiements de transfert	64,0	34,0	51,0	36,1	36,1

Partie V: Aperçu du ministère

Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale du Canada a été créée par le Parlement en 1953.

L'administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre du Patrimoine canadien en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, détient l'autorité :

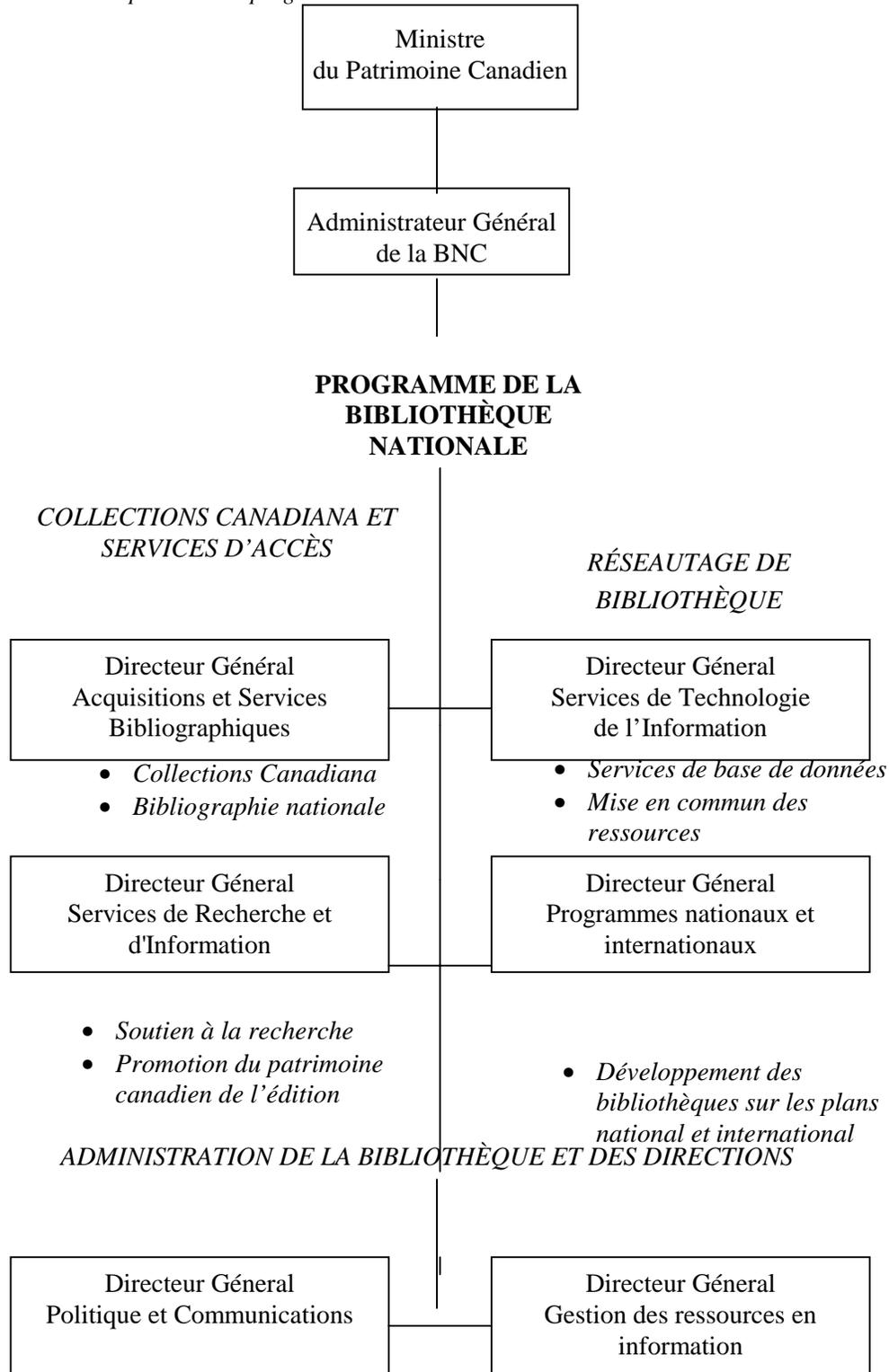
- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents de bibliothèque désuets d'autres ministères fédéraux;
- de prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres institutions.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* concernant le dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale, des exemplaires de nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

Organisation du ministère

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada

Organisation et composition des programmes



Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et services d'accès

Objectif : Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et son évolution en tant que nation.

Les secteurs d'activités liés aux collections Canadiana et aux services d'accès comprennent les quatre secteurs suivants :

Collections Canadiana :

La Bibliothèque met sur pied et conserve la plus vaste collection de documents Canadiana publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadien(ne)s, dans l'immédiat comme dans l'avenir.

- ✪ La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 18 millions d'articles (livres, périodiques, enregistrements sonores et vidéo, microfiches et documents électroniques), qui représentent 3 millions de titres uniques . La collection croît au rythme de 500 000 articles (65 000 titres) par année.

Bibliographie nationale :

La Bibliothèque nationale met sur pied une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les commerçants de livres ou d'autres fournisseurs d'information à identifier, à acquérir et à rendre disponibles des publications canadiennes.

- ✪ La base de données de la collection Canadiana, la bibliographie nationale, contient actuellement 1,8 de million de fichiers, représentant plus de 250 années des publications canadiennes.

Soutien à la recherche :

Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadien(ne)s et aux bibliothèques canadiennes reposent sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes dans le domaine des sciences humaines et sociales et l'expertise du personnel, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts aux clients et qui font partie intégrante du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.

- ✪ La Bibliothèque nationale enregistre 5 000 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place, et reçoit 25 000 demandes de référence chaque année.

Promotion du patrimoine de l'édition du Canada :

La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des concerts et d'autres événements afin de donner aux Canadien(ne)s l'occasion d'étudier, de comprendre et d'aimer leur patrimoine culturel.

- ✪ Au cours de la dernière décennie, la Bibliothèque nationale a accueilli plus de 600 auteurs et musiciens, et a été l'hôte de plus de 900 manifestations à l'intention d'écrivains, d'éditeurs de libraires et d'artistes.

Réseautage de bibliothèque

Objectif : Faciliter l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information aux Canadien(ne)s.

Les secteurs d'activités liés aux réseautage de bibliothèque comprennent les trois secteurs suivants :

Services de base de données :

La Bibliothèque facilite l'accès public à l'information sur ses propres fonds et ceux des autres bibliothèques au Canada.

- ➡ La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 20 millions de notices bibliographiques uniques et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données comprend des notices de documents contenus dans la collection de la Bibliothèque nationale, de même que les fonds rapportés actuellement par de plus de 450 bibliothèques canadiennes. Plus de 800 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent aux services Accès AMICUS de la Bibliothèque dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

Mise en commun des ressources :

La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le Canada dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés soutenant la mise en commun des ressources entre bibliothèques.

- ✪ La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque répond chaque jour à plus de 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques par année.

Développement des bibliothèques sur les plans national et international :

La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit une politique stratégique et un soutien professionnel nécessaire au développement et à la coordination des bibliothèques au Canada et dans le monde entier.

- ✪ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale dans le cadre de forums tels que celui de l'Organisation internationale de normalisation pour son rôle de chef de file qu'elle assume pour traiter des questions telles que l'élaboration de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, l'application de la technologie de l'information aux services de bibliothèque et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

Administration de la Bibliothèque et ses directions

Objectif : Offrir à la Bibliothèque des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication externe et de soutien à la haute direction efficaces et répondant à ses besoins.

Le secteur d'activité lié à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend :

- les services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans les domaines des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales
- la gestion des ressources d'information pour coordonner des politiques aux fins de l'organisation et de l'accessibilité des propres collections et des dossiers de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada
- l'élaboration de politiques ministérielles; la planification stratégique; le marketing, l'édition et les communications ainsi que le perfectionnement et la formation du personnel
- les systèmes de bureau
- les services d'administration
- la vérification interne et l'évaluation de programme.

Partie VI: Autres renseignements

Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements

Scott Valentine
Directeur - Planification et politique
Direction de politique et communications
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

téléphone: (613) 995-4135
télécopieur: (613) 996-7491

courrier électronique: scott.valentine@nlc-bnc.ca

Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969
Télécopieur: (613) 991-9871

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

Budget des dépenses 2000-2001 partie III -- Rapport sur les plans et les priorités

<http://www.nlc-bnc.ca/about/fmain.htm#partieiii>

Engagement de Bibliothèque nationale du Canada quant à ses normes de services

<http://www.nlc-bnc.ca/about/fservst.htm>

Loi appliquée

L'administrateur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada S.R.C., 1985, c. N-12

Rapports annuels prévus par la loi et autres rapports ministériels

- *Budget des dépenses, partie I*
- *Budget des dépenses, partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- Rapport annuel sur l'équité en emploi dans la fonction publique
- Rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- Rapports sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Rapport Annuel : Le Secrétariat du Conseil de Trésor a informé la Bibliothèque nationale en juin 1998 que la seule étape qui restait pour discontinuer officiellement le *Rapport Annuel* de la Bibliothèque était l'approbation du Gouverneur en conseil. Le dernier rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Canada a été publié en 1995-1996. Une revue annuelle est parue de 1996 à 1998. En 1999, le *Rapport Activités et projets de la Bibliothèque nationale : mise à jour semestriel* remplace la revue annuelle.